

# PROJET DE NORME INTERNATIONALE

## ISO/DIS 2930

ISO/TC 45/SC 3

Secrétariat: AFNOR

Début de vote:  
2023-05-16

Vote clos le:  
2023-08-08

---

---

## Caoutchouc naturel brut — Détermination de l'indice de rétention de plasticité (PRI)

*Rubber, raw natural — Determination of plasticity retention index (PRI)*

ICS: 83.040.10

ISO/DIS 2930 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

Le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité.



Numéro de référence  
ISO/DIS 2930:2023(F)

© ISO 2023



## DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2023

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>1 Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2 Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3 Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4 Principe</b> .....	<b>2</b>
<b>5 Appareillage</b> .....	<b>2</b>
<b>6 Mode opératoire</b> .....	<b>3</b>
6.1 Préparation des éprouvettes.....	3
6.2 Vieillissement.....	3
6.3 Détermination de la plasticité.....	3
<b>7 Expression des résultats</b> .....	<b>4</b>
<b>8 Fidélité</b> .....	<b>4</b>
<b>9 Rapport d'essai</b> .....	<b>4</b>
<b>Annexe A (informative) Renouvellement d'air dans l'étuve pour la détermination du PRI</b> ...	<b>5</b>
<b>Annexe B (informative) Déclaration de fidélité relative à l'indice de rétention de plasticité</b>	<b>7</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>9</b>